

Réunion du 27 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt sept septembre à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation : 19/09/2022

Ont participé : Le Maire, Christophe LECLERC ; Les adjoints, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel, CHEMINOT Anyta ; Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, GUIGNARD Sébastien, KURAST Xavier, GIBERT Dominique /formant la majorité des membres en exercice.

Mme LAMY Dolorès, a été désignée comme secrétaire de séance.

Arrivés en cours de séance : LAFAYE Jérôme, JAMET Jérôme

Registre des délibérations : n°28 / 2022

BAPTÊME DE L'ÉCOLE DE CHAZEMAIS DU NOM D' HUBERTINE AUCLERT

Cérémonie officielle, samedi 7 mai 2022, en présence de Monsieur le Sous-Préfet

Lors de la cérémonie officielle de l'ouverture de la semaine « Elles font le monde » - semaine des droits des femmes organisée à Chazemais du 7 au 13 mai 2022, l'équipe municipale a été fière de baptiser son école publique du nom d'Hubertine AUCLERT, en présence de Monsieur le Sous-Préfet, Jean-Marc GIRAUD et des deux professeurs d'école, Julie VALENCIER et Jean-Baptiste COUDERT.

Ce fut un jour de fête, à leurs côtés, avec une quarantaine d'élèves accompagnés de leurs parents. Une lettrine a été apposée en façade et une plaque commémorative, installée sur le mur devant l'établissement scolaire.

CHAZEMAIS, commune rurale de 500 habitants, a beaucoup de chance d'avoir encore une école qui vive. C'est un atout, une richesse, totalement intégrée dans la nouvelle vision municipale du territoire intitulée « la passion de notre territoire ». Le travail actuellement mené avec les services départementaux vise à redynamiser le centre bourg en plaçant en son cœur l'école publique.

Aujourd'hui, baptiser son école marque l'attachement du Conseil Municipal à sa charmante école rurale qui joue son formidable rôle d'éducation, de proximité et d'animation au cœur du village : les cris des enfants dans la cour de l'école ponctuent les journées du bourg et réjouissent les villageois. Elle constitue notre avenir et les onze conseillers municipaux, s'engagent avec beaucoup de détermination pour la maintenir dans l'intérêt de tous, en dépit de la remise en cause des RPI sur le plan national.

L'école doit préparer nos enfants à être des femmes et des hommes libres et égaux en droits, dans une société démocratique. Pour cela, il faut leur donner l'autonomie suffisante pour qu'ils puissent toujours défendre, à l'instar d'Hubertine AUCLERT, les valeurs humanistes si chères à notre commune.

Il est désormais demandé à l'Inspection Académique, en application de la délibération de ce jour, d'enregistrer ce nouveau nom pour l'école de CHAZEMAIS Hubertine AUCLERT, qui n'avait pas été baptisée jusqu'alors.

Pour copie conforme.

CHAZEMAIS, le 28 septembre 2022

Le Maire, M. LECLERC Christophe

